

# VERNANT' & Vous

Votre fil d'actus

Avril 2021

N°2

**Vernantaises, Vernantais,**

ÉDITO



L'hiver s'achève et le printemps s'installe doucement depuis plusieurs semaines. Cette période, qui annonce l'arrivée du beau temps, est aussi une occasion propice aux balades sur nos chemins de randonnées.

Ces derniers figurent désormais et pour la première fois sur un support appelé «**Plan Guide Officiel**» joint à votre Vernant'&Vous. Celui-ci a été proposé par une entreprise extérieure à l'ensemble des entreprises locales afin de participer, en échange d'un encart publicitaire, à son financement. Ainsi, 1100 exemplaires seront distribués aux Vernantais et 900 à nos randonneurs. *Je vous laisse le découvrir et randonner sur l'un des 3 parcours.*

Cette époque est aussi le moment de l'année où nous prenons plaisir à passer du temps dans nos jardins. Il est donc important pour nous tous que chacun respecte les règles de voisinage pour limiter les nuisances. *De trop nombreuses plaintes sont listées en mairie. Respectons-nous les uns les autres pour une meilleure qualité de vie dans notre village.*

Le printemps est aussi la saison idéale pour commencer nos *travaux sur nos réseaux souterrains.*

Par ailleurs, notre Conseil Municipal poursuit ses actions :

- *Nos chemins et fossés sont régulièrement entretenus.* Dernièrement les chemins du Toucheau et des Calots ont été restaurés.

- A ce sujet, la commission Chemins Voirie et Fossés s'est enrichie de 4 agriculteurs. *Il s'agit tout simplement de travailler en bonne intelligence avec les personnes de terrain et pouvoir répondre à leurs problématiques.*

- Les diverses commissions du Conseil Municipal ont travaillé sur leurs thématiques afin de fournir des devis pour élaborer *notre budget 2021, validé lors de notre réunion de Conseil Municipal d'avril.*

- Lors des dernières semaines, il a fallu de nouveau faire face au nouveau protocole sanitaire pour les écoles suite aux nouvelles mesures gouvernementales.

Dans cet autre registre, je souhaite aussi vous sensibiliser à nouveau sur cette pandémie. En effet, *nous déplorons de nombreux cas positifs et de personnes hospitalisées depuis le mois d'avril à Vernantes.*

*Alors soyez vigilants et informez-vous de votre mieux pour vous faire vacciner.* Nous sommes passés à la vitesse supérieure et d'ailleurs au moment où je vous écris le vaccinodrome de Saumur devrait ouvrir prochainement.

*Sortir de cette pandémie est du devoir de chacun, et je ne peux que vous conseiller de vous faire vacciner et de respecter les gestes barrières.*

A ce titre il est interdit de jeter *les masques usagés* dans le bac jaune et sur la voie publique. Vous pouvez soit les jeter avec vos ordures ménagères (dans un sac distinct) soit les *déposer dans les containers* dédiés au dépôt des masques chirurgicaux dans le hall d'accueil de la Mairie pour être recyclés.

*Bon courage à tous pour entamer la dernière ligne droite avant les congés d'été, qui je l'espère, seront pour nous tous, l'occasion de changer d'air, de retrouver les gens que l'on aime et ce sans contrainte.*

Bien à vous

**Le Maire, Thierry PAPOT**

Commune de  
**VERNANTES**



Suivez toute l'actualité sur le site [vernantes.fr](http://vernantes.fr), Facebook : **Vernant'&vous**



et l'application **IntraMuros** à télécharger gratuitement

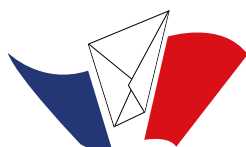
# En bref !

## BIBLIOTHÈQUE :

Depuis le 29 mars 2021,  
changement des horaires :

- **Lundi** : 16h30 à 18h00
- **Mercredi** : 10h00 à 12h00  
et 15h30 à 18h00
- **Samedi** : 10h30 à 12h30

## ÉLECTIONS 2021 DOUBLE SCRUTIN



**Dimanches 20 et 27 juin**

Les électeurs voteront pour  
les élections des **conseillers  
départementaux et régionaux**.

Pensez à vous munir de votre  
**carte électorale** et de votre **pièce  
d'identité**.

Le lieu et les horaires vous seront  
communiqués en fonction du  
protocole sanitaire exigé.

Pour tout renseignement :  
02 41 51 50 12.

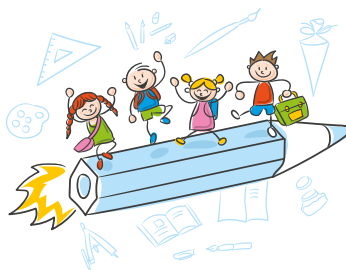
## REPAS DES PLUS DE 70 ANS : Le samedi 13 novembre

Direction de la publication : **Thierry PAPOT** - Comité  
de rédaction : **Aurélié POIRIER, Floriane DUPUY,  
Nathalie FUSELLIER, Thierry PAPOT**  
- © Photos Maire en Une : Patrice Photographie - © Adobe  
Stock & Pixabay - © Cartes et textes S.M.B.A.A.  
- Conception & réalisation : Valérie GREGOIRE Hapytete  
- Impression : Imprimerie Loire Impression sur papier 100%  
PEFC - Tirage 1100 exemplaires

AFFAIRES SCOLAIRES & JEUNESSE

## INSCRIPTIONS ÉCOLES 2021/2022

Il est d'ores et déjà possible de visiter les locaux et d'inscrire vos enfants pour la rentrée de septembre 2021. Le contexte sanitaire ne permet pas d'organiser des portes ouvertes. Il est indispensable de contacter, la directrice de l'établissement selon votre souhait d'école pour une visite individuelle.



## ÉCOLE PUBLIQUE EUGÈNE LIVET

Mme Sylviane BRAULT,  
au 06 58 53 58 18  
ou 02 41 51 50 56

Les enfants nés en 2019  
seront préinscrits et seront  
accueillis à la rentrée (sous  
réserve du maintien de la  
4<sup>ème</sup> classe).

## ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME

Mme Christine PAPOT,  
au 07 70 37 93 88 ou 02 41 51 53 02

Pour les enfants nés en 2018 : **Petite section**

Pour les enfants nés entre le 01/01 et 31/08/2019 :  
**Toute petite section**

Les enfants sont accueillis dès leurs 2 ans faits à la rentrée.

**Mail : vernantes.notredame@ec49.fr**

**Site internet à consulter :**

**<http://vernantes49390.toutemonecole.fr>**





## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Depuis l'élection du 13 novembre 2020, nos 9 élèves du Conseil Municipal des Jeunes ont déjà participé à **3 réunions** afin d'échanger sur leurs idées. Il en est découlé qu'ils voulaient **améliorer la propreté de leur commune ainsi que la sécurité des piétons**. Et d'ailleurs, *concernant la propreté, ils ont déjà réalisé une affiche commune afin de sensibiliser les Vernantais et elle sera installée dans le panneau qui se trouve sur la place de l'église.*

Enfin, ils ont pu présenter leurs projets aux conseillers lors de la réunion du 3 février 2021. Nous vous tiendrons informés des suites de ces projets.

ENTREPRENDRE

## FA'RINE & THI'PAIN



**T**hibaud AUBIN, installé depuis 2016 sur la ferme familiale de Jalesnes a été rejoint par **Fanny RUAULT**, sa compagne pour valoriser les produits de la ferme.

“ **POUR NOTRE PROJET AGRICOLE, LA MOITIÉ DE LA FERME (40HA) EST EN CONVERSION VERS L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE. NOUS DÉBUTONS CETTE TRANSITION PAR LA TRANSFORMATION DES CÉRÉALES EN PAIN.** ”

Fa'rine & Thi'pain vous accueillent au fournil du Chailloux le jeudi en fin de journée. Nos pains au levain cuits au feu de bois, issus d'une farine moulue sur meule de pierre, sont à commander jusqu'au mercredi midi.

06-37-60-44-86 - [thibaudaubin@hotmail.fr](mailto:thibaudaubin@hotmail.fr)



## TRAVAUX VOIRIE

Ces travaux consistent au renouvellement du réseau d'assainissement et des branchements d'eau potable ainsi que l'enfouissement des réseaux électriques, au niveau de la route de Vernoil, square de la Barboterie, places de l'église et de la mairie, à compter du 26 avril, pour une durée d'environ 4 mois.

- **Square de la Barboterie**  
4 semaines à compter du 26 avril
- **Route de Vernoil, du square de la Barboterie à la sortie de Vernantes**  
4 semaines à compter du 25 mai

• **Route de Vernoil, du square de la Barboterie à la rue de la Douaire**  
2 semaines à partir du 21 juin

• **Route de Vernoil de la place de l'église à la rue de la Douaire**  
3 semaines à partir du 5 juillet

• **Place de la mairie et impasse des Pains**  
4 semaines à compter du 23 août

Pendant les travaux, une déviation sera mise en place dans les rues Auguste Thaveau, Eugène Ivet, Moreau, Flandres Dunkerque et la Galbrunnière.

## ASSOCIATIONS

### COMITÉ DES FÊTES

**2020 a vu tomber, les uns après les autres, tous les rendez-vous du Comité des Fêtes.**

2021 semble à peine mieux engagée. Et chacun, comptant sur l'efficacité et le déploiement des vaccins, guette un retour à la vie normale, à la vie d'avant.

Comme nombre d'associations, le Comité n'a pu tenir son **Assemblée Générale**. Celle-ci est reportée au **vendredi 28 mai à 14h**. Elle pourrait se tenir, pourquoi pas ? en extérieur.

Cette Assemblée Générale, préalable à tout démarrage des activités, permettra de prendre le pouls des bénévoles, sans lesquels le Comité n'est rien et qui, trop longtemps ont été contraints à une quasi inactivité.

Elle devra, aussi, renouveler son bureau, pour ensuite pourvoir au remplacement d'un Président qui, après 25 années, et pour des motifs totalement extérieurs au fonctionnement du Comité, se trouve désormais dans l'impossibilité de poursuivre son action.

Dans l'intervalle, le Conseil

d'Administration et le Bureau du Comité, élus en janvier 2020, ont vu leur mandat prorogé de quelques mois, notamment afin de préparer les manifestations du calendrier 2021. Un calendrier cependant bien malmené, au moins jusqu'à l'été. Face à l'incertitude, quand prévoir l'affluence, organiser l'intendance, anticiper les commandes, s'apparente à de la divination.

**Deux rendez-vous sont d'ores et déjà annulés ou reportés.**

- **Lundi 24 mai** : la foire de Pentecôte, sa randonnée et son Vide-Grenier,

- **Samedi 11 juillet** : la réjouissance vespérale, proposée, en association avec les Comités des Fêtes de Courléon et Vernoil-le-Fourrier, et qui aurait fait résonner les airs et rythmes celtiques du Bagad MEN GLAZ sur le site du Syndicat Intercommunal Est-Anjou.

Arrivant plus tard dans la saison, quand, espérons-le, la pandémie aura été définitivement réduite, les rendez-vous de

l'automne et de l'hiver devraient avoir lieu presque normalement, même si rien, à ce jour, n'est acquis.

- **Mercredi 13 octobre** : la foire d'Automne, la dégustation de la tête de veau et le thé dansant,

- **Jeudi 16 décembre** : l'arbre de Noël des enfants scolarisés dans la Commune.

**Entre ces deux dates, une nouveauté !**

- **Samedi 4 décembre** : un déjeuner dansant à la salle des fêtes de Vernantes. Confiné, ses bénévoles réfrénés, le Comité fera alors tout son possible pour réactiver et remobiliser ses énergies, contrariées depuis plus d'un an.

Faisons encore montre de patience et de prudence, car le virus n'a pas dit son dernier mot.

**Le Président, Thierry FRÉMONT**  
Mars 2021



## INFORMATION CARTE D'IDENTITÉ/PASSEPORT

### NOYANT-VILLAGES

Le service carte d'identité/passeport de Noyant-Villages a dû modifier ses horaires depuis le 15 mars 2021.

Aussi, nous vous invitons à consulter le site de la mairie de Noyant-Villages afin d'en connaître leurs horaires et disponibilités pour un rendez-vous par mail [cni@noyant-villages.fr](mailto:cni@noyant-villages.fr) ou au **02 41 89 50 29**.

En attendant un retour à la normale nous vous recommandons de vous orienter vers les autres mairies avoisinantes elles aussi munies d'un dispositif de prise d'empreintes :

- Baugé-en-Anjou
- Beaufort-en-Anjou
- Doué-en-Anjou
- Saumur

#### Rappel des démarches pour établir sa carte d'identité ou son passeport :

Pour gagner du temps, il est conseillé de faire **une pré-demande en ligne** sur <https://ants.gouv.fr>

Prendre rendez-vous dans une mairie de votre choix équipée du dispositif de recueil d'empreintes pour enregistrer votre demande, muni de la référence de la pré-demande, d'une photo d'identité aux normes requises et des justificatifs demandés.

Suivi de l'état d'avancement de votre demande sur le même site.

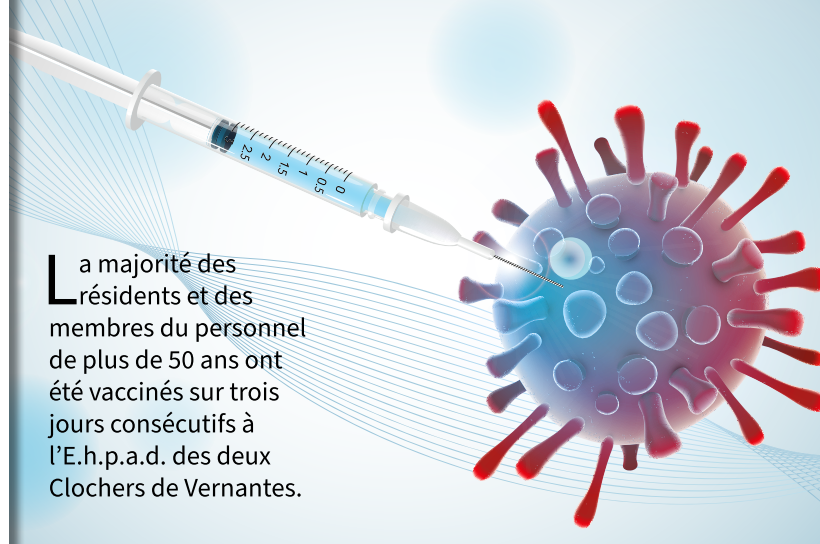
**Simplification**  
**DU NOUVEAU POUR MES DÉMARCHES !**  
**la carte d'identité**

**UNE DÉMARCHE + RAPIDE + SIMPLE**  
**UNE CARTE D'IDENTITÉ + SÛRE**

1. Pour gagner du temps, je peux faire ma pré-demande de carte d'identité sur [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)
2. lorsque je me rends en **mairie** pour déposer mon dossier, l'agent scanne ma **photo** et numérise mes **empreintes**.
3. Je reçois un **SMS** lorsque ma carte est disponible. **Je vais la retirer** à la mairie dans laquelle j'ai déposé ma demande.

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

**MES DÉMARCHES, à portée de clic!**



La majorité des résidents et des membres du personnel de plus de 50 ans ont été vaccinés sur trois jours consécutifs à l'E.h.p.a.d. des deux Clochers de Vernantes.

## VACCINATION

Les personnes vaccinées font partie des publics prioritaires définis par les autorités sanitaires :

- Les personnes âgées en E.H.P.A.D. ou en U.S.L.D. ;
- Les personnes âgées de plus de 75 ans ;
- L'ensemble des personnels soignants ;
- Les personnes vulnérables à très haut risque de formes graves telles que mentionnées par le conseil d'orientation de la stratégie vaccinale ;
- Les pompiers ;
- Les aides à domicile au service de personnes handicapées ou âgées ;
- Les personnes handicapées vulnérables prises en charge dans les foyers d'accueil médicalisés et les maisons d'accueil spécialisées.

**Si vous êtes concerné, vous pouvez vous faire vacciner dès à présent dans un des centres de vaccination ouverts après avoir pris rendez-vous (obligatoire).**

Centres de vaccination Covid-19 :

- Saumur, Espace Jean Rostand  
330 rue Emmanuel Clairefond - 02 41 83 12 88
- Baugé-en-Anjou : Centre Culturel René d'Anjou  
1 place de l'Orgerie  
09 73 31 49 75

En cas de difficultés à vous déplacer, l'agglomération Saumur Val-de-Loire a mis en place une offre de transport pour les personnes de plus de 75 ans ayant rendez-vous au centre de vaccination de Saumur. Pour pouvoir bénéficier de ce service, il est nécessaire de réserver au plus tard 48 heures à l'avance au **02 41 51 12 62**.



**Médecins et pharmaciens restent attentifs** aux mesures gouvernementales afin de contribuer à une vaccination de masse dès que possible.

**Médecins généralistes Maison de la Santé :**

- Docteur ANNIE PETIT  
02 41 67 08 75
- Docteur RICHARD LACROIX  
02 47 97 72 38
- Docteur JULIE KUZIORA  
02 41 51 57 09
- Docteur PHAM NGUYEN  
02 41 51 34 81

## TOUS ACTEURS POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

Une rue propre, un quartier agréable, sans crottes de chien ou mégots sur les trottoirs, ni encombrants laissés à l'abandon... ce n'est pas une utopie. Mais juste une question de savoir-vivre en communauté.

**Nous sommes tous acteurs de la propreté de notre zone de vie !**

Aussi, avec un peu de bon sens, de respect et quelques gestes simples, le bonheur est à portée de main.

Si vous promenez votre chien dans la rue pensez toujours à avoir un sac spécifique ou de quoi ramasser et nettoyer ses besoins. Des sacs et poubelles sont à votre disposition à cet effet dans Vernantes.



Les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes :

- Dégradations du cadre de vie
- Souillures des espaces publics
- Proliférations des microbes.

En cette période pré-estivale, et même si vos efforts de l'année dernière ont été visibles, cette année encore redoublons de vigilance... et respectons ensemble les règles émanant du code civil, de la préfecture et du règlement sanitaire départemental pour vivre au sein d'une commune conviviale et harmonieuse !

- **Chacun d'entre nous est responsable du nettoyage et de l'entretien du trottoir et caniveau devant la porte de chez lui, et doit veiller à ce que rien n'empêche la circulation ou ne constitue un potentiel danger.**

- De même, les plantations (arbres, haies) ainsi que les herbes hautes doivent être taillées afin de garantir une bonne visibilité.



- Les travaux d'entretien, de

bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.



- Le brûlage des déchets verts est interdit à l'air libre : les tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage, peuvent être apportés en déchèterie, broyés ou compostés.

## ENVIRONNEMENT

### PROTÉGEZ LES ABEILLES EN FABRIQUANT VOS PIÈGES POUR LES FRELONS ASIATIQUES



#### COMMENT ?

1. Mélangez les 3 liquides suivants :

- 100 ml de Bière blonde
- 100 ml de Cassis
- 100 ml de Vin blanc (à ne pas oublier car repousse les abeilles)

2. Percez 3 trous d'un diamètre d'1 cm (corps du frelon asiatique)

3. Suspendez ces pièges à un arbre ou mettez-les au milieu d'un pot de fleur.





## S.M.B.A.A. (SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'AUTHION ET DE SES AFFLUENTS) “L'EAU UNE RESSOURCE À PRESERVER”

### ÉTUDE DU LATHAN

L'étude de faisabilité pour la restauration écologique du Lathan et de ses zones d'expansion de crues a démarré en novembre 2018 après accord des élus des communes concernées (Linières Bouton, Vernantes, Mouliherne, Saint-Philbert-du-Peuple et Longué-Jumelles). Le secteur d'étude s'étend du lieu-dit «La Prairie» sur la Commune de Noyant Villages au lieu-dit «Moulin Guyet» sur les Communes de Saint-Philbert-du-Peuple et Longué-Jumelles.

Pour rappel, le S.M.B.A.A. a pour mission la gestion et la restauration des cours d'eau du bassin versant

de l'Authion. Ses actions visent à retrouver les fonctionnalités naturelles des cours d'eau dans le but d'atteindre le bon état écologique.

Après la réalisation d'un premier chantier d'envergure sur le Lathan en 2017 sur la Commune de Linières Bouton qui s'est avéré efficace et approuvé par l'ensemble des riverains concernés, nous avons souhaité poursuivre nos efforts en engageant une étude pour restaurer le Lathan sur les 10 km à suivre de Linières Bouton au lieu-dit «Moulin Guyet» sur la Commune de Longué-Jumelles.

Cette étude, engagée en 2018, a été confiée au bureau d'étude

I.S.L. Ingénierie qui a réalisé un diagnostic du Lathan. A la suite de plusieurs réunions de concertation et de nombreux entretiens menés sur le terrain avec les riverains et élus concernés, un programme de travaux prévisionnels a été établi. Ces travaux ont pour unique but de redonner au Lathan ses fonctionnalités naturelles qui ont été fortement altérées par les travaux de recalibrage entrepris dans les années 1980.

Cette étude permettra de déposer un dossier auprès des services de l'état pour obtenir une Déclaration d'Intérêt Générale et l'autorisation de réaliser les travaux dans les 5 prochaines années.



# PLANTATIONS DE HAIES BOCAGÈRES 2020-2022 ON VOUS ACCOMPAGNE !



Le S.M.B.A.A. a engagé en 2020 un programme d'actions visant la reconquête de la quantité et de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques, au travers d'un Contrat Territorial EAU.

Dans ce cadre, les actions engagées afin d'atteindre les objectifs portent notamment sur la limitation du risque de transfert des polluants vers les milieux par le renforcement et la préservation de la Trame Verte et Bleue.

La plantation de haies bocagères est une **des solutions** apportées sur le territoire pour répondre concrètement à l'atteinte des objectifs.

## QUI EST CONCERNÉ ?

- Les collectivités
  - Les exploitants agricoles
- Au sein du bassin versant de l'Authion, partie Maine-et-Loire



**Vous avez un doute sur votre éligibilité ?  
Prenez contact avec votre opérateur de plantation !**

## COMMENT ÇA MARCHE ?

### QUEL TAUX D'AIDES ?

Projet financé à 80 % (H.T.) soit un reste à charge de 20 % seulement pour le planteur !

### POUR QUELLES DÉPENSES ?

Selon le règlement « Bocage » du Conseil Départemental du Maine-et-Loire :

- Haies à rôle hydraulique et environnemental
- Haies avec des essences locales
- Travaux de préparation mécanique du sol
- Fournitures et plantations
- Pose du paillage ou du produit 100 % biodégradable
- Fournitures de protections contre le gibier
- Tuteurs en bois naturel sans traitement
- Maîtrise d'œuvre (conseil sur le choix des espèces et la plantation)
- Un linéaire minimum de 100 m par planteur

### VOUS AVEZ UN PROJET DE PLANTATION ?

Pour planter à l'hiver prochain, contactez l'opérateur de plantation désigné sur votre commune (voir carte au dos) **avant le 1er septembre** de l'année de plantation.

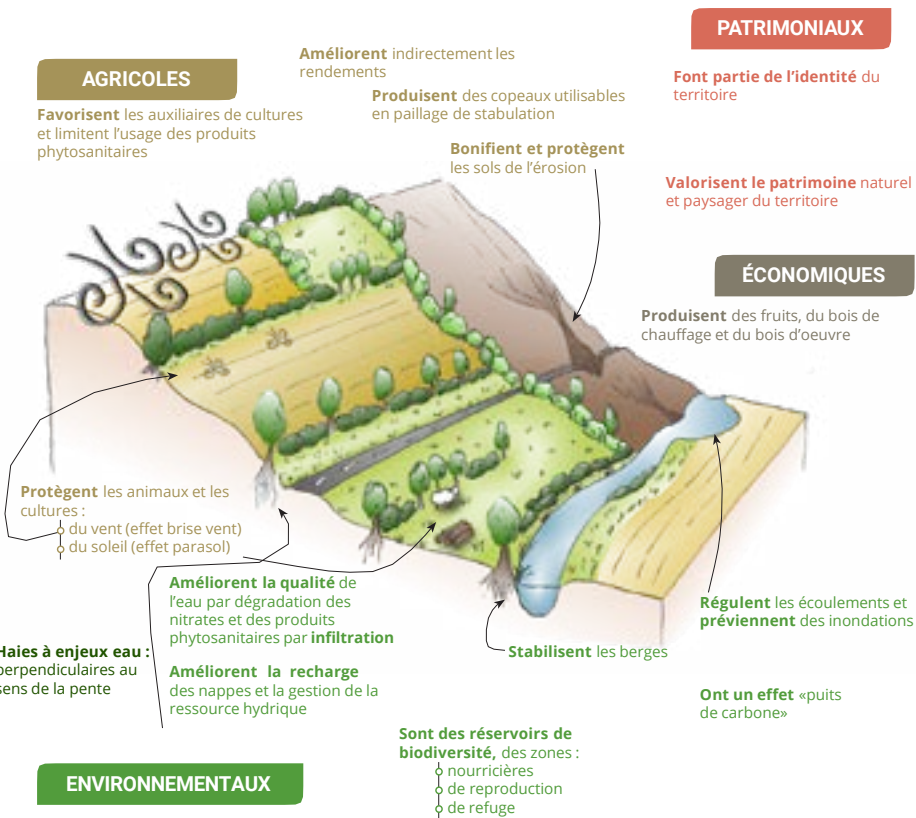
Laurent TERTRAIS (EDEN) : 06.60.89.08.29

ltertrais@eden49.com

Armelle VINET (Chambre d'agriculture) : 06.26.64.30.50  
armelle.vinet@pl.chambagri.fr

## POURQUOI RESTAURER ET PLANTER DES HAIES ?

Les haies nous rendent une multitude de **services**. En effet, elles ...



## SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'AUTHION ET DE SES AFFLUENTS

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou | 02.53.57.13.52 | auriane.leymarie@loireauthion.fr | www.sage-authion.fr

LES MAÎTRES D'ŒUVRE

AVEC LE FINANCEMENT DE :



Laurent TERTRAIS : 06.60.89.08.29  
ltertrais@eden49.com



Armelle VINET : 06.26.64.30.50  
armelle.vinet@pl.chambagri.fr



anjou  
Région  
PAYS DE LA LOIRE